

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial au produit phytopharmaceutique

PENDITEC 400

de la société SAPEC AGRO S.A.

enregistré(e) sous le n°2015-1252

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus est autorisée en France pour le(s) nom(s) précisé(s) dans la présente décision.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom « RAHO 400 ».

Informations générales sur le produit	
Nom(s) du produit	PENDITEC 400 - RAHO 400
Type	Générique
Titulaire	SAPEC AGRO S.A. Avenida do Rio Tejo Herdade das Praias 2910-440 SETUBAL PORTUGAL
Formulation	Suspension concentrée
Contenant	400 g/L - Pendiméthaline
Numéro d'intrant	2130436
Numéro d'AMM	2130249
Fonction(s)	Herbicide
Gamme d'usages	Produit professionnel
Date d'échéance de l'AMM	31 juillet 2017

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient.

Le - 2 JUIL. 2015

Marc MORTUREUX

Directeur général

